



TELLURIAN RESEARCH

Veille hebdomadaire RDC

28 sept. – 4 oct. 2026

Sommaire

01 Résumé exécutif

02 Carte de situation — Événements de la semaine

03 Analyse

- 3.1 Sécurité et gouvernance : documentation des exactions et pression sur l'AFC/M23
 - 3.2 Politique minière : audits de la sous-traitance locale et poids des capitaux chinois
 - 3.3 Santé publique : Ebola dépasse les 4 000 décès alors que l'accès au terrain se détériore
 - 3.4 Politique : la loi référendaire progresse sur fond de contestation de l'opposition
-

04 Analyse des perceptions : le traitement médiatique de la RDC et ses angles morts

- 4.1 Langues et géographie de la couverture médiatique
 - 4.2 Médias internationaux francophones : RFI et France 24
 - 4.3 Médias congolais : Actualite.cd, DeskEco, Zoom Eco et Mediacongo.net
 - 4.4 Médias chinois : CGTN Africa et Xinhua
 - 4.5 Médias arabophones : Al Jazeera Arabic
 - 4.6 Médias belges : La Libre Belgique
 - 4.7 Médias occidentaux et internationaux anglophones
 - 4.8 Ce que le paysage médiatique révèle aux parties prenantes
-

05 Conclusions : bilan, perspectives et implications pour les parties prenantes

- 5.1 Conclusions clés
 - 5.2 Signaux officiels de stabilisation et réalité du terrain : un écart persistant
 - 5.3 Semaine à venir : événements programmés, 5–11 octobre
 - 5.4 Indicateurs à surveiller : octobre 2026
 - 5.5 Message stratégique aux parties prenantes
-



Cuivre 14 355 \$/t ▼ -2,6 %

Cobalt 39 140 \$/t ▼ -1,3 %

Étain 54 355 \$/t ▲ +0,6 %

Or 4 162,30 \$/oz ▼ -2,3 %

Brent 102,25 \$/bbl ▼ -2,0 %

CDF pour 1 USD 2 267 ▼ -0,2 %

Variation hebdomadaire : clôture du ven. 25 sept. à la clôture du ven. 2 oct. (London Metal Exchange / Bloomberg). CDF/USD : un chiffre plus bas signifie que le franc congolais s'est apprécié (il faut moins de francs pour un dollar).

Résumé exécutif

Entre le 28 septembre et le 4 octobre, la pression s'est accentuée sur la riposte sanitaire de la République démocratique du Congo, sur l'environnement sécuritaire dans l'est du pays et sur le processus politique. Les décès liés à Ebola ont dépassé la barre des 4 000 le 3 octobre, alors même que le ministère de la Santé affirmait que l'épidémie avait passé son pic. Dans l'est, un rapport du Secrétaire général de l'ONU et des éléments transmis par Amnesty International ont documenté des exactions systématiques attribuées à l'AFC/M23, tandis que des affrontements armés sur le site de déplacés de Kigonze, près de Bunia, ont dispersé plus de 8 000 personnes. À Kinshasa, l'Assemblée nationale a adopté une loi référendaire révisée, sur fond de boycott de la coalition d'opposition C64.

L'interaction entre l'insécurité et le contrôle de l'épidémie est restée la dynamique la plus lourde de conséquences de la semaine. Le 1^{er} octobre, une opération de fouille d'armes à Kigonze — un site accueillant environ 19 000 personnes, dont des contacts Ebola sous suivi actif — a été suivie d'affrontements armés et de la fuite de plus de 8 000 résidents. Le meurtre d'un responsable de l'UDPS à Butembo après une émission radiophonique de prévention contre Ebola, l'incendie d'un centre de transit Ebola et l'infection d'un membre du personnel international de MSF à Beni montrent que l'hostilité communautaire et l'insécurité continuent d'entraver les intervenants sur plusieurs fronts.

L'engagement international s'est intensifié autour de l'épidémie comme de la redevabilité. Une réunion ministérielle du G20 convoquée par les États-Unis en marge de l'AGNU a permis de mobiliser plus de 470 millions de dollars de nouvelles promesses contre Ebola le 30 septembre, et Africa CDC évaluait le total des engagements annoncés à 2,9 milliards de dollars au 4 octobre. Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a rencontré le président Tshisekedi à Kinshasa le 2 octobre et s'est rendu à Bunia le 3 octobre, tandis que la France et la RDC signaient un accord de 1,3 million d'euros en soutien aux survivants de violences sexuelles liées aux conflits. Au Conseil de sécurité de l'ONU, Kinshasa a demandé la suspension des rotations de troupes rwandaises au sein des opérations de maintien de la paix — une demande rejetée par Kigali — et le Burundi a durci les conditions d'entrée pour les personnes ayant séjourné dans les zones tenues par l'AFC/M23.

Les évolutions minières et économiques traduisent une posture réglementaire plus affirmée, dans le cadre d'une structure de propriété concentrée. Le régulateur minier a annoncé des audits annuels de la sous-traitance et du contenu local pour les grandes entreprises à partir de 2027, après que des sociétés congolaises ont obtenu 3,1 milliards de dollars sur 3,7 milliards de contrats de sous-traitance en 2025. Selon The Africa Report, des entreprises chinoises détiennent désormais des participations dans 54 % des projets miniers critiques de la RDC, contre moins d'un tiers en 2023. Les éléments d'Amnesty International sur l'exploitation illicite de minerais dans les zones contrôlées par l'AFC/M23 ajoutent une dimension supplémentaire liée aux chaînes d'approvisionnement.

Résumé exécutif (suite)

Le principal risque à court terme est que les indicateurs officiels surestiment le degré de stabilisation. Le ministère de la Santé a déclaré que l'épidémie d'Ebola avait passé son pic, les bailleurs ont engagé d'importants financements nouveaux et de nouvelles mesures réglementaires sont en place. Les conditions sur le terrain indiquent pourtant l'inverse : le traçage des contacts reste incomplet, les agents de santé continuent de subir des attaques et des retards de salaire, et les déplacements de population se poursuivent. L'exposition varie selon les régions. L'Ituri et le Nord-Kivu cumulent risque épidémique et risque conflictuel ; le Sud-Kivu fait face à des déplacements massifs, avec plus de 240 000 déplacés à Fizi ; Kinshasa reste l'épicentre de la contestation constitutionnelle ; et les provinces minières du sud font face à de nouvelles obligations de conformité et à un examen plus attentif de la structure de propriété.

La semaine en séquence

Événements clés, 28 septembre – 4 octobre, et échéances à venir

■ Sécurité ■ Santé publique ■ Mines ■ Politique ■ Diplomatie

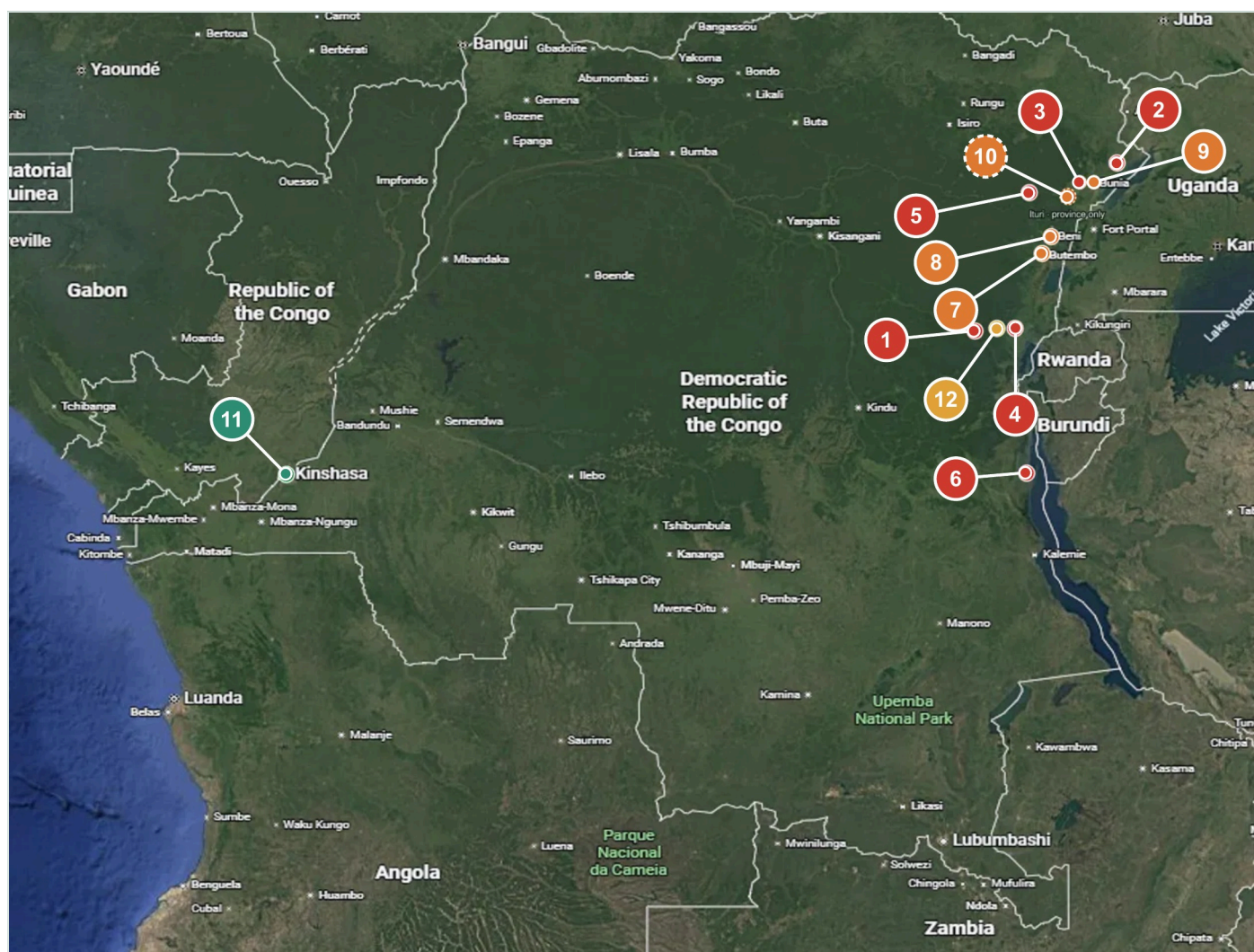
- 28 sept.** ● Les FARDC reprennent des hauteurs stratégiques autour de Mindjendje, à Walikale
- 28 sept.** ● Des éléments présumés de la CODECO incendient des maisons à Blukwa, en territoire de Djugu
- 29 sept.** ● Lancement à Kinshasa de la phase opérationnelle du deuxième recensement national (RGPH-2)
- 29 sept.** ● Marie Celestin Karondwa, responsable de l'UDPS, tué à Butembo après une émission de prévention contre Ebola
- 29 sept.** ● Le régulateur minier annonce des audits annuels de la sous-traitance et du contenu local à partir de 2027
- 30 sept.** ● L'Assemblée nationale adopte la loi référendaire révisée ; la C64 boycotte le vote
- 30 sept.** ● La réunion ministérielle du G20 sur Ebola à l'AGNU mobilise plus de 470 M\$ de nouvelles promesses ; le CSNU est informé sur la RDC

- 1^{er} oct.** ● Affrontements sur le site de déplacés de Kigonze, près de Bunia ; plus de 8 000 résidents en fuite
- 2 oct.** ● Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur l'AFC/M23 à Masisi ; Amnesty remet ses éléments au ministre de la Justice
- 2 oct.** ● Accord de justice France–RDC de 1,3 M€ ; le Burundi durcit l'entrée depuis les zones tenues par l'AFC/M23
- 3 oct.** ● Les décès liés à Ebola dépassent 4 000 (4 018 décès ; 8 300 cas) ; le ministère de la Santé estime le pic passé
- 3 oct.** ● Le ministre français des Affaires étrangères Barrot visite un centre de traitement Ebola à Bunia
- 3 oct.** ● Des entreprises chinoises détiendraient des participations dans 54 % des projets miniers critiques de la RDC
- 4 oct.** ● Africa CDC évalue à 2,9 milliards de dollars le total des engagements annoncés contre Ebola
- 4 oct.** ● Le litige entre Moïse Katumbi et Raphaël Katebe Katoto porté devant la Cour de cassation
- 4 oct.** ● Festival de la diaspora Remember Congo à Bruxelles

- 9 oct.** ● Audience prévue dans le procès des généraux de Bukavu (Haute Cour militaire)
- 20 déc.** ● Échéance du mandat de la MONUSCO

Carte de situation — Événements de la semaine

● Sécurité (6) ● Santé publique (4) ● Politique (1) ● Mines (1)



- 1 **Mindjendje / Walikale (Nord-Kivu)** — Les FARDC reprennent des hauteurs stratégiques autour de Mindjendje (28 sept.)
- 2 **Blukwa / Djugu (Ituri)** — Des éléments présumés de la CODECO incendient plusieurs maisons (28 sept.)
- 3 **Kigonze / Bunia (Ituri)** — Affrontements après une fouille d'armes sur le site de déplacés ; plus de 8 000 des quelque 19 000 résidents fuient, dont des contacts Ebola sous suivi (1^{er} oct.)
- 4 **Masisi (Nord-Kivu)** — Selon un rapport du Secrétaire général de l'ONU, l'AFC/M23 a systématiquement ciblé des civils ; au moins 60 corps découverts le 17 juin (2 oct.)
- 5 **Mambasa (Ituri)** — Les FARDC lancent une alerte sur l'activité des ADF (3 oct.)
- 6 **Fizi (Sud-Kivu)** — L'administrateur du territoire confirme plus de 240 000 déplacés par les combats sur les hauts plateaux depuis août (3 oct.)
- 7 **Butembo (Nord-Kivu)** — Marie Celestin Karondwa, vice-président de l'UDPS, battu à mort après une émission radio de prévention contre Ebola (29 sept.)
- 8 **Beni (Nord-Kivu)** — Un membre du personnel international de MSF contracté Ebola Bundibugyo ; évacué vers les Pays-Bas (1^{er} oct.)
- 9 **Bunia (Ituri)** — Le ministre français des Affaires étrangères Barrot visite un centre de traitement Ebola ; il promet un soutien français accru (3 oct.)
- 10 **Ituri** — Un essai de prévention médicamenteuse contre Ebola recrute plus de 250 contacts à haut risque (3 oct.)
- 11 **Kinshasa** — Lancement de la phase opérationnelle du recensement (29 sept.) ; loi référendaire adoptée malgré le boycott de la C64 (30 sept.) ; inhumation de Lomboto bloquée par la justice
- 12 **Nord-Kivu (zones minières tenues par l'AFC/M23)** — Amnesty remet au ministre de la Justice des éléments sur des meurtres, des recrutements forcés et l'exploitation illicite de minerais (2 oct.)

Emplacements approximatifs. Source : DRC Incident Map, semaine du 28 septembre au 4 octobre 2026.

Analyse

🔒 Sécurité et gouvernance : documentation des exactions et pression sur l'AFC/M23

Un rapport du Secrétaire général de l'ONU publié le 2 octobre a établi que les opérations de l'AFC/M23 contre les FDLR dans le territoire de Masisi, au Nord-Kivu, ont systématiquement ciblé des civils, citant la découverte d'au moins 60 corps le 17 juin. Le même jour, Amnesty International a remis au ministre congolais de la Justice des éléments relatifs à des meurtres, des actes de torture, des recrutements forcés et à l'exploitation illicite de minerais dans les zones contrôlées par l'AFC/M23, au lendemain du lancement de sa campagne « Six Million Voices » en faveur de la justice transitionnelle.

Ces deux interventions renforcent sensiblement le corpus documentaire sur la conduite de l'AFC/M23. Leur portée institutionnelle tient moins à la nouveauté des allégations qu'à leur autorité et à leurs destinataires : l'une s'adresse au Conseil de sécurité, l'autre directement au système judiciaire congolais. Leur effet concret dépendra de leur reprise dans les délibérations du Conseil, dans des désignations au titre des sanctions ou dans des procédures nationales. Par ailleurs, une analyse (CTP Africa File, 1^{er} octobre) a fait état de tensions internes au sein de la chaîne de commandement du M23 ; celles-ci restent non confirmées, mais seraient significatives si elles affectaient la cohésion opérationnelle.

Implications pour les parties prenantes. Les institutions publiques font face à des attentes accrues de suites judiciaires nationales aux exactions documentées, y compris au sein de la justice militaire. Les organisations de défense des droits humains disposent désormais d'éléments faisant autorité pour appuyer leur plaidoyer auprès du Conseil et devant les juridictions congolaises. Les entreprises dont les chaînes d'approvisionnement s'étendent à l'est de la RDC font face à un examen accru de l'origine des minerais, dès lors que les exactions et l'extraction illicite sont documentées conjointement.

Les combats et les déplacements se sont poursuivis dans trois provinces. Les FARDC ont repris des hauteurs stratégiques autour de Mindjendje, à Walikale, le 28 septembre, tandis que des éléments présumés de la CODECO incendiaient des maisons à Blukwa, en territoire de Djugu. Le 3 octobre, les FARDC ont lancé une alerte sur l'activité des ADF dans le territoire de Mambasa, en Ituri, et l'administrateur du territoire de Fizi, au Sud-Kivu, a confirmé que plus de 240 000 personnes y ont été déplacées par des combats persistants sur les hauts plateaux depuis août. Les affrontements du 1^{er} octobre à Kigonze, près de Bunia, examinés dans la section Santé publique, ont étendu l'insécurité directement à la riposte épidémique.

Contexte régional et diplomatique. Lors de la réunion d'information du Conseil de sécurité du 30 septembre, il a été rapporté que les combats entre les FARDC et le M23 se poursuivent malgré les engagements pris dans le cadre du processus de Washington. La délégation congolaise a demandé la suspension des nouveaux déploiements et des rotations des contingents rwandais au sein des opérations de maintien de la paix de l'ONU, invoquant le soutien du Rwanda à l'AFC/M23 ; Kigali a rejeté cette demande, et son ambassadeur a exigé que la RDC réponde de son incapacité à neutraliser les FDLR. Le haut-commissaire adjoint du HCDH, Dabo, a exhorté le Rwanda à retirer ses troupes. Le 2 octobre, le Burundi a durci les conditions d'entrée pour les personnes ayant séjourné dans les zones contrôlées par l'AFC/M23, signe d'une préoccupation régionale plus large quant aux mouvements transfrontaliers.

Les perspectives à court terme dépendent de la capacité de cette documentation croissante à déboucher sur une action du Conseil. L'est de la RDC est le principal point inscrit au programme prévisionnel du Conseil pour octobre, mais les échanges de la semaine ont suivi un schéma bien établi : surenchère des demandes congolaises et contre-accusations rwandaises, sans mesures coercitives. L'évolution de la situation à Mambasa et à Fizi indiquera si la pression sur les FARDC s'étend à d'autres fronts.

✂ Politique minière : audits de la sous-traitance locale et poids des capitaux chinois

Le régulateur minier a annoncé le 29 septembre que les grandes sociétés minières feront l'objet, à partir de 2027, d'audits annuels de leurs pratiques de sous-traitance et de leur conformité aux exigences de contenu local. En 2025, des entreprises congolaises ont obtenu 3,1 milliards de dollars sur les 3,7 milliards de contrats de sous-traitance attribués — environ 84 % — et les audits visent à préserver et à accroître cette part. Le quota d'exportation de cobalt reste plafonné à 96 600 tonnes pour 2026.

L'agenda économique plus large va dans le même sens, celui de recettes plus larges et plus formalisées. Le ministère de l'Économie climatique fait avancer une taxe carbone censée rapporter de 100 à 200 millions de dollars par an, parallèlement au Tropical Forests Forever Facility. Le ministère de l'Économie a commencé le 2 octobre à appliquer un nouveau décret sur le petit commerce et le commerce de détail, et le Fonds de promotion de l'industrie a présenté ses mécanismes de financement le même jour lors d'un forum d'investissement Europe-Afrique à Bruxelles. Zoom Eco a rapporté que le gouvernement cherche à mobiliser 100 millions de dollars par l'émission d'obligations du Trésor sur le marché obligataire national, et a suivi la promotion de l'industrialisation du corridor de Lobito en marge de l'AGNU. Des commentateurs ont également relevé une nouvelle fenêtre de diversification des exportations au titre de l'AGOA. Chacune de ces initiatives reste à un stade précoce ; leurs progrès se mesureront à l'aune de la législation, du recouvrement et des décaissements.

Ces mesures d'application s'inscrivent dans une structure de propriété concentrée. Selon The Africa Report (3 octobre), des entreprises chinoises détiennent des participations dans 54 % des projets miniers critiques de la RDC (49 projets), contre moins d'un tiers en 2023. La Chine raffine environ 78 % du cobalt mondial et détient des participations dans 15 des 19 principales mines congolaises, et l'Investment Climate Statement 2026 du Département d'État américain indique que la RDC négocie un projet ferroviaire chinois d'un milliard de dollars pour les exportations de minerais. Le régime d'audit du contenu local s'appliquera donc en grande partie à des opérateurs liés à la Chine. Aucune réaction publique des États-Unis ou de l'UE aux constats sur la propriété n'a été relevée au cours de la période.

Participations chinoises dans les projets miniers critiques de la RDC

Part des projets comptant un actionnaire chinois



Source : The Africa Report (3 oct.). La Chine raffine ~78 % du cobalt mondial et détient des participations dans 15 des 19 principales mines congolaises.

Chaînes d'approvisionnement liées aux conflits. Les éléments transmis le 2 octobre par Amnesty International au ministre de la Justice documentent une exploitation illicite systématique de minerais dans les zones du Nord-Kivu contrôlées par l'AFC/M23, parallèlement à des meurtres, des actes de torture et des recrutements forcés, et sa campagne « Six Million Voices » place l'exploitation minière par les groupes armés au cœur de son agenda de redevabilité. Pour les acheteurs en aval, ces éléments renforcent l'importance des preuves relatives à la mine d'origine, à l'itinéraire de transport et aux intermédiaires, plutôt que de s'en remettre aux documents du pays d'exportation.

Implications pour les parties prenantes. Les sociétés minières doivent anticiper les exigences d'audit portant sur la sous-traitance et le contenu local, ainsi que la documentation nécessaire pour démontrer leur conformité à partir de 2027. Les investisseurs évoluent dans un secteur où la surveillance réglementaire s'accroît à mesure que la propriété se concentre, avec des implications pour le choix des partenaires et l'exposition aux réponses politiques de Washington et de Bruxelles. La crédibilité des régulateurs dépendra de la conception des audits et de leur application cohérente à tous les opérateurs, quelle que soit leur structure de propriété.

§ Santé publique : Ebola dépasse les 4 000 décès alors que l'accès au terrain se détériore

Au 3 octobre, les chiffres déclarés d'Ebola atteignaient 8 300 cas confirmés et 4 018 décès dans sept provinces, contre 7 890 cas et 3 799 décès au 23 septembre. Le ministre de la Santé, Samuel Roger Kamba, a déclaré que l'épidémie avait passé son pic, 12 des 63 zones de santé ne signalant aucun nouveau cas depuis plusieurs semaines. Toutefois, 51 zones restent actives, le taux de létalité s'établit à environ 48 %, et MSF a averti à plusieurs reprises que les chiffres officiels sous-estiment probablement le bilan, l'insécurité empêchant la détection des cas.

Ebola Bundibugyo : ampleur de l'épidémie

Au 3 octobre · les décès dépassent 4 000

8 300

cas confirmés

4 018

décès (létalité ~48 %)

51 / 63

zones de santé encore actives

7

provinces

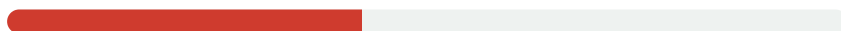
Source : ministère de la Santé de la RDC, selon les chiffres rapportés. 12 des 63 zones de santé n'ont signalé aucun nouveau cas depuis plusieurs semaines. Au 23 septembre : 7 890 cas et 3 799 décès.

L'accès au terrain s'est détérioré au cours de la semaine. Le 1^{er} octobre, les forces de sécurité sont entrées sur le site de déplacés de Kigonze, près de Bunia, pour y rechercher des armes ; des affrontements ont suivi et plus de 8 000 des quelque 19 000 résidents ont fui, dont des contacts Ebola sous suivi actif. La dispersion de contacts suivis rompt la chaîne de suivi dont dépend l'endiguement. À Butembo, Marie Celestin Karondwa, vice-président de l'UDPS, a été battu à mort le 29 septembre après être intervenu dans une émission radio de prévention contre Ebola ; un centre de transit Ebola a été incendié le 1^{er} octobre ; et un membre du personnel international de MSF a contracté le virus à Beni avant d'être évacué vers les Pays-Bas. Au moins 50 agents de santé ont été tués depuis la déclaration de l'épidémie, et un différend sur les salaires impayés s'est envenimé au 3 octobre.

Site de déplacés de Kigonze, Bunia

Résidents dispersés après les affrontements du 1^{er} octobre

Ont fui le site (8 000+)



8 000+

Population du site (~19 000)



~19 000

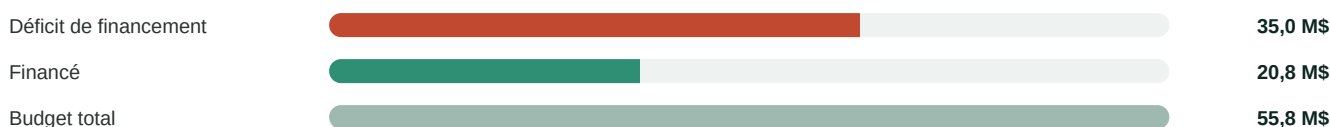
Plus de 40 % de la population du site, dont des contacts Ebola sous suivi actif.

Les capacités ont néanmoins progressé. Selon l'OMS, le nombre de lits de traitement est passé de 929 à 1 510 et celui des laboratoires de 15 à 26 entre fin juillet et fin septembre, et un essai de prévention médicamenteuse en Ituri a recruté plus de 250 contacts à haut risque. Il n'existe toujours aucun vaccin homologué contre la souche Bundibugyo, ce qui fait de cet essai un apport important. Le Département américain de la Sécurité intérieure a imposé des restrictions à l'arrivée et un dépistage pour les passagers ayant récemment séjourné en RDC.

Les financements annoncés ont fortement augmenté. La réunion ministérielle du G20 convoquée par les États-Unis le 30 septembre a permis de mobiliser plus de 470 millions de dollars de nouveaux engagements, et Africa CDC a confirmé un total d'engagements annoncés — en numéraire et en nature — de 2,9 milliards de dollars au 4 octobre. L'UE a par ailleurs promis 710 millions d'euros pour les communautés déplacées et les urgences sanitaires mondiales. Le financement sur le terrain reste inégal : l'OIM a fait état d'un déficit de 35 millions de dollars sur son budget de riposte de 55,8 millions de dollars sur six mois.

Budget de riposte Ebola de l'OIM sur six mois

En millions de dollars US



Total des engagements mondiaux annoncés : 2,9 Md\$ (Africa CDC, 4 oct.), dont plus de 470 M\$ promis lors de la réunion ministérielle du G20 du 30 sept.

Liens avec les autres évolutions. Les opérations de sécurité ont directement perturbé la surveillance à Kigonze ; les violences communautaires à Butembo ont visé une personnalité politique engagée dans la communication de prévention ; et les déplacements à Fizi et en Ituri élargissent les populations que les équipes sanitaires doivent atteindre. Les salaires impayés ajoutent un risque administratif à des effectifs déjà sous tension.

Implications pour les parties prenantes. Les organisations humanitaires font face à une riposte dont la contrainte déterminante est la sécurité, et non le financement, et devraient prévoir une coordination avec les autorités militaires avant toute opération sur des sites suivis. Les entreprises minières et logistiques dont le personnel ou les itinéraires passent par l'Ituri et le Nord-Kivu devraient tenir compte des restrictions de mouvement, des perturbations de la main-d'œuvre et des nouvelles mesures de voyage américaines.

Politique : la loi référendaire progresse sur fond de contestation de l'opposition

L'Assemblée nationale a adopté le 30 septembre une loi référendaire révisée, faisant avancer le processus de révision constitutionnelle voulu par le gouvernement. Selon le calendrier publié par le gouvernement, le texte devrait être soumis à la ratification du Sénat avant la fin de 2026, puis suivi d'une phase de consultation publique jusqu'au premier trimestre 2027 et de l'annonce d'une date de référendum au premier semestre 2027. Si ce calendrier est respecté, la révision entrerait en vigueur avant l'expiration du mandat actuel du président Tshisekedi. La coalition d'opposition C64 a boycotté le vote, accusant la majorité au pouvoir de comportement antidémocratique.

La contestation s'est poursuivie hors du Parlement. La C64 a exigé une enquête judiciaire sur la mort de l'activiste Manassé Lomboto Bofengola lors de la manifestation du 15 septembre ; un tribunal a bloqué son inhumation au 28 septembre dans l'attente de l'enquête, et des marches de l'opposition à Kinshasa auraient été écourtées par la police. Un litige foncier entre Moïse Katumbi et son demi-frère Raphaël Katebe Katoto a été porté devant la Cour de cassation le 4 octobre, avec une résonance politique compte tenu du profil d'opposant de Katumbi. À Bruxelles, le festival Remember Congo du 4 octobre a placé la mobilisation de la diaspora sous le slogan « 30 ans de guerre, 30 ans d'impunité ».

Le gouvernement a également lancé le 29 septembre la phase opérationnelle du deuxième recensement général de la population (RGPH-2), le premier depuis 1984 ; le ministre d'État au Plan, Guylain Nyembo, a ouvert à Kinshasa une phase d'identification des bâtiments d'un mois, le déploiement provincial devant suivre. Parmi les autres activités législatives figurent un texte encadrant l'avortement médicalisé au titre du Protocole de Maputo (1^{er} octobre) et la poursuite de la numérisation des archives électorales de la CENI. Les prochaines étapes sont la ratification de la loi référendaire par le Sénat, la conception de la phase de consultation publique et le contenu des propositions d'amendement, ainsi que le déploiement provincial du recensement et le traitement de l'enquête et de l'inhumation de Lomboto. Un calendrier qui s'étend jusqu'en 2027 prolonge la période de contestation constitutionnelle sur l'année politique à venir.

Implications pour les parties prenantes. La société civile évolue dans un environnement marqué par des différends sur la liberté de réunion, le maintien de l'ordre et la redevabilité pour les décès survenus lors de manifestations. Le recensement est fondamental pour la planification et les listes électorales, mais risque d'être politisé si l'opposition le présente comme un élément du processus de révision ; une communication transparente sera déterminante pour la participation. Les investisseurs et les partenaires suivront la prévisibilité des politiques et l'ordre public à mesure que le processus constitutionnel avance.



Analyse des perceptions : le traitement médiatique de la RDC et ses angles morts

Matrice de couverture : qui a rapporté quoi

Sources suivies, 28 septembre – 4 octobre, par origine

	NATIONAL	RÉGIONAL	INTERNATIONAL				
Thème	RDC Actualite.cd · DeskEco · Zoom Eco · Mediacongo.net	Panafricain AllAfrica	France RFI · France 24 · Le Monde · Jeune Afrique	Belgique La Libre Belgique	Chine CGTN Africa · Xinhua	Qatar Al Jazeera Arabic	Anglophones Presse d'entreprise et spécialisée
Épidémie d'Ebola / 4 000 décès	●	●	●	●	●	●	●
Dispersion du site de Kigonze			●				●
Rapports sur les exactions de l'AFC/M23		●	●		●	●	●
Visite de Barrot à Bunia			●				●
Accord de justice France–RDC de 1,3 M€			●				
Loi référendaire / boycott de la C64			●				
Lancement du recensement			●				
Participations minières chinoises (54 %)							●
Émission obligataire nationale / forum d'investissement	●						
Inondations à Kinshasa	●						
Mukwege / mobilisation de la diaspora				●			

● Couvert ● Couverture limitée ✕ Signalé comme absent Vide : non relevé dans le suivi

Langues et géographie de la couverture médiatique

Le suivi de la semaine s'est appuyé sur des sources francophones, anglophones, arabophones, swahiliphones et d'origine chinoise, ainsi que sur des médias congolais, des ONG et des agences humanitaires. L'attention internationale s'est concentrée sur quatre sujets : le franchissement de la barre des 4 000 décès liés à Ebola, la dispersion de Kigonze, la visite du ministre français des Affaires étrangères à Bunia et les constats sur les participations minières chinoises.

Les médias nationaux ont couvert un agenda plus large, incluant les opérations des FARDC, les inondations à Kinshasa et les initiatives économiques et électorales du gouvernement. Les sujets de gouvernance — le recensement, les réformes économiques et l'activité parlementaire — n'ont guère été repris à l'international, si bien que l'image internationale de la RDC cette semaine a été façonnée essentiellement par l'épidémie, les rapports sur les exactions et l'insécurité. Les parties prenantes s'appuyant uniquement sur la couverture internationale n'auraient guère perçu l'agenda réglementaire et administratif de l'État.

Médias internationaux francophones : RFI et France 24

France 24 a articulé sa couverture autour de la visite du ministre des Affaires étrangères Barrot à Bunia le 3 octobre — la présence diplomatique internationale la plus en vue dans la zone épidémique au cours de la période — et a également rendu compte de l'accord de justice France–RDC de 1,3 million d'euros. Son correspondant à Kinshasa a couvert l'adoption de la loi référendaire et le boycott de la C64. RFI a complété ce traitement par des reportages de terrain sur Ebola depuis Beni et Butembo, notamment sur le meurtre du vice-président de l'UDPS Karondwa, l'évacuation du membre de MSF et le déplacement de Kigonze, tandis que son service en swahili relayait le lancement du recensement et le meurtre de Butembo auprès des publics d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale.

Le Monde a mis l'accent sur le bilan de 4 018 décès et le différend salarial des agents de santé et a publié, avec Jeune Afrique, des analyses sur la pression croissante exercée sur l'AFC/M23 en matière de redevabilité et sur ses implications diplomatiques régionales. La couverture francophone a donc combiné activité diplomatique française, reportages de terrain et analyse politique plus complètement que tout autre groupe de sources. La synthèse du suivi ne relève aucune couverture francophone des constats sur les participations minières chinoises ni de l'annonce des audits de contenu local.

Médias congolais : Actualite.cd, DeskEco, Zoom Eco et Mediacongo.net

Actualite.cd, DeskEco et Mediacongo.net ont couvert l'ensemble de l'actualité de la semaine : les opérations de sécurité des FARDC, la crise Ebola et les attaques contre les agents de santé, les inondations à Kinshasa et les initiatives gouvernementales en matière d'économie, de santé et d'administration électorale. Zoom Eco a suivi la démarche du gouvernement visant à mobiliser 100 millions de dollars par l'émission d'obligations du Trésor sur le marché obligataire national, a suivi la promotion de l'industrialisation du corridor de Lobito en marge de l'AGNU et a rendu compte en détail de la participation de la RDC au forum d'investissement Europe–Afrique de Bruxelles.

Les médias économiques nationaux ont été la seule source suivie à couvrir l'activité de financement intérieur du gouvernement cette semaine. Pour les lecteurs du monde des affaires, ils restent la principale source de détails de mise en œuvre sur les décisions réglementaires, les instruments de financement et les événements provinciaux que les médias internationaux ne suivent pas.

Médias chinois : CGTN Africa et Xinhua

Xinhua a couvert l'épidémie tout au long de la période : un article du 1^{er} octobre relevait que la courbe des cas déclarés pourrait masquer une propagation continue, et un article du 2 octobre, citant MSF, avertissait que le bilan réel était probablement supérieur aux chiffres officiels en raison de l'insécurité. Le Global Times a relayé les avertissements de MSF sur la sous-estimation du bilan, et CGTN Africa a figuré parmi les médias en pointe de la couverture anglophone de l'épidémie et des constats de l'ONU et d'Amnesty. La synthèse du suivi ne relève aucune couverture par les médias chinois du constat selon lequel des entreprises chinoises détiennent des participations dans 54 % des projets miniers critiques de la RDC — le sujet le plus directement pertinent pour les intérêts commerciaux chinois dans le pays.

Médias arabophones : Al Jazeera Arabic

Al Jazeera Arabic a couvert les rapports sur le ciblage de civils par l'AFC/M23, la crise humanitaire plus large et le franchissement de la barre des 4 000 décès. Son accent sur la redevabilité pour les violences des groupes armés a porté les constats de l'ONU et d'Amnesty auprès de publics situés au-delà des lectorats francophone et anglophone ; la chaîne a accordé moins d'attention aux évolutions économiques et réglementaires.

Médias belges : La Libre Belgique

La Libre Belgique a publié plusieurs articles sur la RDC : un article du 28 septembre sur le franchissement des 8 000 cas d'Ebola, un entretien du 1^{er} octobre dans lequel Denis Mukwege, citant des données de l'ONU, affirmait qu'un enfant est victime d'abus toutes les 30 minutes en RDC, et une couverture de la mobilisation de la diaspora autour du festival Remember Congo à Bruxelles. Son accent sur la redevabilité et l'activité de la diaspora reflète la place de la RDC dans le débat public belge ; sa couverture de l'épidémie s'appuyait sur des chiffres déjà dépassés à la fin de la semaine.

Médias occidentaux et internationaux anglophones

La couverture anglophone a été menée par CGTN Africa, OCHA/ReliefWeb, The Africa Report et AllAfrica, avec des reportages complémentaires de CIDRAP, AP, Reuters, NBC News et Al Jazeera. Elle s'est concentrée sur l'épidémie — y compris le bilan parmi les agents de santé et l'évacuation du membre de MSF —, sur les constats de l'ONU et d'Amnesty concernant l'AFC/M23 et sur la dispersion de Kigonze ; Reuters, l'AFP, EFE et SABC News ont diffusé des dépêches sur la visite à Bunia, et The Africa Report a publié les constats sur les participations minières chinoises. OCHA/ReliefWeb a fourni l'essentiel de l'information opérationnelle sur le déplacement de Kigonze et son impact épidémiologique. Les médias anglophones ont été les principaux relais du sujet de la propriété minière, mais ont accordé peu d'attention au régime d'audit du contenu local, au projet de taxe carbone ou au recensement.

Ce que le paysage médiatique révèle aux parties prenantes

ONG. La couverture internationale suit de près l'épidémie et la documentation des exactions, mais le détail provincial sur les déplacements à Fizi et sur les violences communautaires contre les intervenants provient principalement des médias nationaux, de RFI en swahili et des rapports humanitaires.

Dirigeants miniers. Le sujet de la concentration de la propriété a été porté par les médias anglophones et spécialisés, tandis que la réponse réglementaire — des audits annuels à partir de 2027 — a été relayée principalement par des sources nationales et sectorielles. Les deux sont nécessaires pour évaluer l'exposition en matière de conformité.

Responsables gouvernementaux. Les sujets de gouvernance positifs ont été peu repris à l'international cette semaine ; le recensement, les réformes et l'activité parlementaire ont été éclipsés par la couverture de l'épidémie et du conflit, contribuant à une image internationale négative.

Investisseurs. Les informations sur la propriété, le financement et la réglementation sont dispersées entre la presse spécialisée anglophone, les médias économiques nationaux et les déclarations officielles. Les évaluations de l'implication chinoise, américaine et européenne gagnent à croiser ces sources au niveau des projets et des contreparties.

Conclusions : bilan, perspectives et implications pour les parties prenantes

Conclusions clés

1. La convergence de l'épidémie d'Ebola et des violences ciblées contre les intervenants sanitaires crée un cercle vicieux dans lequel l'insécurité alimente activement l'épidémie, ce qui constitue la menace la plus aiguë pour la stabilité nationale.
2. Les exactions systématiques et documentées de l'AFC/M23 au Nord-Kivu, en particulier dans les zones riches en ressources, consolident le contrôle politico-militaire du groupe et remettent en cause l'autorité de l'État et sa capacité à protéger les civils.
3. Un décalage marqué persiste entre la capitale et l'est. Tandis que Kinshasa fait avancer le recensement national, les réformes économiques et de nouveaux mécanismes d'application dans le secteur minier, les crises sécuritaire et humanitaire continuent de s'aggraver dans les Kivu et en Ituri.
4. La promesse du G20 de plus de 470 millions de dollars de nouveaux engagements contre Ebola et l'accord bilatéral de justice conclu par la France le 2 octobre témoignent d'un engagement international croissant. Toutefois, les violences communautaires contre les agents de santé, la destruction d'infrastructures médicales et la dispersion massive de contacts suivis à Kigonze indiquent que la sécurité — et non le financement — est la contrainte déterminante de la riposte.
5. Le boycott de la loi référendaire par la C64 et le blocage judiciaire de l'inhumation de l'activiste Lomboto signalent une fracture politique croissante autour de la réforme constitutionnelle, susceptible de compliquer la gouvernance à mesure que le recensement progresse.

Perception. La couverture internationale de la semaine a présenté une image de la RDC presque uniformément définie par la crise. Le récit d'Ebola — marqué par le meurtre d'agents de santé, l'évacuation d'un membre du personnel international de MSF et la fuite massive de Kigonze — a dominé l'information mondiale et renforcé la perception d'un État incapable de protéger ses citoyens comme les intervenants internationaux. La publication simultanée du rapport du Secrétaire général de l'ONU et des constats d'Amnesty International sur les zones minières a consolidé un second cadrage dominant : l'est de la RDC comme zone de prédation systématique soutenue de l'extérieur. Dans ce contexte, le récit de réformes intérieures porté par le gouvernement — un recensement historique, des ambitions en matière de taxe carbone, un renforcement de l'application des règles minières — n'a eu quasiment aucun écho international, illustrant l'écart persistant entre l'image que Kinshasa donne d'elle-même et l'imagerie de crise qui accapare l'attention extérieure. La visite du ministre français des Affaires étrangères Barrot à Bunia et le festival de la diaspora Remember Congo à Bruxelles (4 octobre) ont offert de brefs moments de visibilité, mais dans un cadrage relevant très largement de la limitation des dégâts.

Signaux officiels de stabilisation et réalité du terrain : un écart persistant

La RDC entre dans le mois d'octobre avec des signaux officiels de stabilisation partielle. Douze zones de santé n'ont signalé aucun nouveau cas d'Ebola depuis plusieurs semaines, les capacités de traitement et de laboratoire se sont étendues, et les engagements internationaux annoncés ont atteint 2,9 milliards de dollars. Parallèlement, l'État poursuit un agenda administratif plus affirmé : un recensement national, des audits de contenu local, une taxe carbone et une nouvelle réglementation commerciale.

Les conditions sur le terrain n'ont pas suivi le même rythme. La dispersion de Kigonze, les violences contre les intervenants, les arriérés de salaires des agents de santé et le déplacement de plus de 240 000 personnes à Fizi montrent que l'insécurité reste la contrainte déterminante de la riposte épidémique. À Kinshasa, la loi référendaire et l'affaire Lomboto entretiennent la confrontation politique, tandis que la concentration de la propriété minière limite la portée des nouveaux outils réglementaires. Les inondations récurrentes à Kinshasa — pour la troisième année consécutive, avec 15 des 26 provinces touchées — ajoutent un fardeau humanitaire prévisible.

L'évaluation d'octobre reposera sur des résultats concrets : le retraçage ou non des contacts de Kigonze, le règlement ou non des arriérés de salaires, une éventuelle action du Conseil de sécurité sur les constats du Secrétaire général, la conception du régime d'audit, et la transmission ou non de la loi référendaire au Sénat selon le calendrier publié par le gouvernement.

Semaine à venir : événements programmés, 5–11 octobre

Dates prévues ou estimées ; la numérotation suit l'ordre de priorité indiqué ci-dessous.

- À partir du ~6 oct. ● (1) **Déploiement provincial du recensement** : après le déploiement à Kinshasa le 29 septembre, les agents recenseurs devraient commencer à atteindre les chefs-lieux de province ; les premiers retours de terrain mettront à l'épreuve la capacité de dénombrement et les conditions de sécurité dans les zones contestées.
- Sem. du 5 oct. ● (2) **Sénat : première lecture de la loi référendaire** : le texte adopté par l'Assemblée nationale le 30 septembre doit être formellement transmis au Sénat ; le calendrier des commissions et le positionnement du bloc C64 seront les premiers indicateurs de la trajectoire politique de la réforme.
- ~9 oct. ● (3) **Rapport hebdomadaire de situation Ebola de l'OMS et d'Africa CDC** : le premier décompte portant sur une semaine complète après la dispersion du camp de Kigonze le 1^{er} octobre sera le premier indicateur de l'apparition éventuelle de nouvelles chaînes de transmission parmi les plus de 8 000 contacts dispersés.
- Sem. du 5 oct. ● (4) **Consultations informelles du Conseil de sécurité de l'ONU** : à la suite du rapport du Secrétaire général sur le ciblage de civils par l'AFC/M23, les membres P3 et africains devraient tenir des consultations à huis clos ; toute déclaration publique ou tout projet de résolution signalerait le seuil d'une escalade multilatérale.
- 7–10 oct. (est.) ● (5) **Réponse du gouvernement à la C64** : la coalition a exigé une réponse formelle à sa demande d'enquête judiciaire sur la mort de l'activiste Lomboto Bofengola ; la posture du gouvernement — accepter, éluder ou ignorer — donnera le ton des relations entre l'opposition et la majorité pendant la période du recensement.

Indicateurs à surveiller : octobre 2026

Sécurité. La session d'octobre du Conseil de sécurité et toute réponse au rapport du Secrétaire général sur l'AFC/M23 — déclarations formelles ou projets de résolution, notamment de la France, du Royaume-Uni ou des États-Unis — ainsi que toute réponse opérationnelle des FARDC ou de la MONUSCO. Les mesures de mise en œuvre de l'accord de justice France–RDC. La posture des FARDC à Mambasa après l'alerte du 3 octobre concernant les ADF, et l'évolution des déplacements à Fizi. La mise en œuvre des restrictions d'entrée du Burundi et la confirmation des tensions signalées au sein du M23. L'audience du procès des généraux de Bukavu prévue le 9 octobre et les discussions sur la MONUSCO avant l'échéance du mandat, le 20 décembre.

Santé. La dispersion de Kigonze génère-t-elle de nouveaux foyers de transmission en Ituri ; le nombre de zones de santé actives par rapport aux 51 actuelles ; le différend salarial des agents de santé et d'éventuels mouvements de grève ; les décaissements au regard des 2,9 milliards de dollars d'engagements et la résorption du déficit de 35 millions de dollars de l'OIM ; les résultats intermédiaires de l'essai de prévention médicamenteuse en Ituri.

Mines et ressources. La conception et le calendrier de mise en œuvre du régime d'audit de 2027 ; toute réponse politique américaine ou européenne aux constats sur la propriété chinoise ; l'avancement de la négociation du projet ferroviaire chinois d'un milliard de dollars ; les réponses du gouvernement et des acheteurs aux constats d'Amnesty sur les zones minières de l'AFC/M23 ; et l'avancement de la législation sur la taxe carbone.

Politique. La réponse du gouvernement à la demande d'enquête judiciaire de la C64 sur la mort de Lomboto et le traitement de son inhumation ; l'examen de la loi référendaire par le Sénat, prévu avant la fin de l'année, et la conception de la phase de consultation de 2027 ; tout dialogue entre le gouvernement et l'opposition sur la réforme constitutionnelle ; le déploiement provincial du recensement et l'engagement de l'opposition ; et toute déclaration politique de Katumbi en lien avec le litige foncier.



Message stratégique aux parties prenantes

Pour les ONG. Les dispositifs de sécurité sur les sites de déplacés accueillant des contacts Ebola — y compris la coordination avec le gouvernement, la MONUSCO et les forces de sécurité avant toute opération — sont désormais une priorité opérationnelle après Kigonze. Le suivi des décaissements importera davantage que les nouvelles promesses. La préparation aux inondations à Kinshasa et dans les autres zones urbaines de basse altitude doit être traitée comme une exigence saisonnière prévisible.

Pour les dirigeants miniers. Préparer la documentation en vue des audits annuels de la sous-traitance et du contenu local à partir de 2027. L'approvisionnement dans l'est exige des preuves sur la mine d'origine et les intermédiaires au vu des constats de l'ONU et d'Amnesty. Les restrictions de mouvement liées à l'épidémie et les mesures de voyage américaines pèsent sur la planification du personnel en Ituri et au Nord-Kivu.

Pour les responsables gouvernementaux. Régler les arriérés de salaires des agents de santé est une mesure d'endiguement à part entière. Les suites judiciaires nationales aux exactions documentées de l'AFC/M23, une communication neutre autour du recensement et une application cohérente du régime d'audit détermineront l'évaluation que feront les partenaires de la capacité de mise en œuvre des institutions.

Pour les investisseurs. Le cuivre, le cobalt et les infrastructures restent au cœur des opportunités, mais la concentration de la propriété, les nouveaux coûts de conformité et les réponses politiques à l'étranger justifient une évaluation au niveau des contreparties. Les financements annoncés — de la taxe carbone au Fonds de promotion de l'industrie — doivent être suivis jusqu'à leur traduction législative et leur décaissement.

Le mois à venir montrera si les signes officiels de stabilisation peuvent se maintenir dans les zones où l'insécurité est la plus forte, et si les ambitions réglementaires de l'État se traduisent par une mise en œuvre cohérente.

Sources : Actualite.cd, DeskEco, Zoom Eco, Mediacongo.net, RFI Afrique, RFI Swahili, France 24, Le Monde, Jeune Afrique, La Libre Belgique, CGTN Africa, Xinhua, Global Times, Al Jazeera, Al Jazeera Arabic, Reuters, AP, AFP, EFE, NBC News, SABC News, CIDRAP, AllAfrica, The Africa Report, Conseil de sécurité de l'ONU, HCDH, OMS, Africa CDC, MSF, OIM, OCHA/ReliefWeb, Amnesty International, CTP Africa File, Département d'État américain, Organisation météorologique mondiale.

Période couverte : 28 sept. – 4 oct. 2026 | DRC Goldfinger Daily Monitor — synthèse sur 7 jours.

Le présent rapport est une synthèse analytique fondée sur une veille automatisée en sources ouvertes. Il ne constitue pas un conseil professionnel, juridique ou en investissement. Vérifiez les faits essentiels de manière indépendante avant d'agir. Son utilisation est soumise aux conditions générales de Tellurian Research : tellurianresearch.com/terms-and-conditions/.